













Les médecins réaffirment la place centrale de la profession dans le parcours de soins

Les représentants des médecins libéraux réunis autour du Conseil National de l'Ordre des Médecins sont conscients des difficultés de l'accès aux soins.

Ils tiennent à réaffirmer que la compétence médicale est seule à même de poser un diagnostic et d'établir un plan de soins. Le rôle du médecin traitant est incontournable dans le parcours de soins pour prendre en charge les patients de façon pertinente.

Ils sont conscients de la nécessité de déléguer de façon coordonnée la réalisation d'actes nécessaires au diagnostic ou à la réalisation du protocole de santé afin de dégager du temps médical et de permettre de prendre en charge les patients n'ayant pas accès aux soins.

Ils rappellent que chaque professionnel de santé a une place dans le système de santé et qu'il faut donner les moyens à chacun de remplir sa mission en reconnaissant ses compétences et en les valorisant.

L'expertise médicale doit être valorisée à son juste niveau. Les organisations territoriales doivent être favorisées afin d'améliorer la coordination et l'accès aux soins dans le respect du parcours de soins. Pour y parvenir, nous demandons au Gouvernement de réviser le niveau de l'ONDAM de ville qui, à 2,9% soit trois points sous le niveau de l'inflation, ne permettra pas de répondre aux enjeux de l'accès aux soins des Français.

Une prise en charge non médicale de nos concitoyens conduira inéluctablement à un système de soins à deux vitesses avec d'une part un parcours avec l'expertise médicale et d'autre part un parcours sans cette expertise.

Les représentants des médecins libéraux réunis autour du Conseil National de l'Ordre souhaitent une coopération de l'ensemble des professionnels de santé pour répondre au problème de l'accès aux soins mais dans le respect des compétences de chacun sans jamais nier le rôle et la place du médecin.

Pour AVENIR SPE – LE BLOC : Patrick GASSER, Président : 06 10 27 77 67 – Philippe CUQ, Président : 06 08 91 86 82

Pour le CNOM, François ARNAULT, Président : 01 53 89 32 61

Pour la CSMF, Franck DEVULDER, Président : 06 14 09 64 56

Pour MG France, Agnès GIANNOTTI, Présidente : 06 76 17 47 01

Pour ReAGJIR, Élise FRAIH, Présidente : 06 42 18 40 14

Pour le SML, Philippe VERMESCH, Président : 06 09 55 77 24